

---

#### PILIER : INSTALLER UNE DESTINATION NAUTIQUE ET DE PECHE ET DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

---

### ACTIONS ENVISAGÉES :

En rouge, AVIS Association Citoyenne de Saint-Pierre-REUNION

Remarque : à aucun moment la notion de risque littoral n'est abordée.

C'est pourtant un point essentiel lorsque l'on s'intéresse aux infrastructures littorales, et bien évidemment à la sécurité des habitants en zone côtière.

La CIVIS présente là encore, un grave manquement ce qui engage sa responsabilité, à l'heure du réchauffement climatique et de la montée prévue du niveau des océans.

L'Association Citoyenne demande officiellement la mise en place d'un dispositif de surveillance Marée-thermographe au port de St Pierre.

Dispositif qui existait il y a quelques temps et dont nous demandons la réinstallation.

Il existe désormais un dispositif amélioré pour les alertes, nommé NEWWAVE, porté par <http://www.hydroreex.com/index.html>

#### NUMÉRO INTITULE DE L'ACTION

**1** Obtenir l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) de la zone de mouillage de L'Étang-Salé

**2** Améliorer les équipements de la zone de mouillage de L'Étang-Salé tant dans le nombre de mouillages, leur sécurisation qu'en mettant de nouveaux équipements à disposition

**3** Sécuriser et rendre plus accessible la zone de mouillage de L'Étang-Salé

Pour ce qui est d'augmenter encore le nombre de mouillages et de rendre plus accessible cette zone de mouillage, il faut rappeler que ce lagon d'Étang-Salé est un site naturel protégé inclus dans le périmètre de la réserve marine nationale et qu'il présente des formations coralliennes originales (colonies de coraux massifs, Porites en forme de micro-atolls). Par ailleurs, le mouillage est toléré de longue date sur ce site naturel protégé d'une grande valeur écologique, donc on ne voit pas bien l'intérêt d'une demande d'AOT. A savoir que ce lagon utilisé comme zone de mouillage compte déjà près d'une centaine de mouillages, et que le chenal d'accès a déjà fait l'objet de travaux d'élargissement par le passé. Le problème que rencontrent les pêcheurs et plaisanciers est lié à

l'ensablement régulier du site, conséquence d'une urbanisation littorale et de rejets d'eaux pluviales non maîtrisés, et d'une érosion du trait de côte résultant d'aménagements littoraux non réfléchis (ex : murets en haut de plage) et de la dégradation continue de l'état de santé du platier corallien. La solution durable et pérenne à ce problème d'ensablement ne se résume certainement pas à plus de mouillages, d'aménagements et de pollution, mais à une meilleure maîtrise des sources de pollution d'eaux pluviales et d'érosion côtière !

Alors qu'il faut préserver les barrières coralliennes, pour préserver nos rivages, et donc les habitations côtières, on peut se demander s'il est judicieux d'augmenter sans limite les installations « portuaires » *surtout en zone de lagon*. Ce modèle de développement n'est-il pas nocif pour La Réunion ?

---

**4** Élaborer un Schéma Directeur des aires de baignade sécurisées

**5** Mettre en place un service Handiplage labellisé sur la plage de Grande Anse

La question ne se pose même pas.

Nous rappelons toutefois l'abandon des handicapés pour l'accès à la plage de Saint-Pierre, sans réaction de la CIVIS malgré notre demande !

---

**6** Mettre en place une signalétique adaptée sur le site de Grande Anse

Sans défigurer le site par une multitude de panneaux.

**7** Encourager et accompagner les projets de développement des énergies marines renouvelables

**8** Aménager un bassin de baignade et des espaces de pique-nique à Bel Air Saint-Louis

Là encore, est-ce raisonnable sur une côte très exposée et qui recule face à la mer ?

La Civis doit s'expliquer.

**9** Élaborer un schéma directeur intercommunal de développement de l'économie bleue

---

**10** Préserver et valoriser la biodiversité marine

Tous les lagons donc aussi ceux du territoire CIVIS, sont bien protégés réglementairement. Mais les actes, ils sont où ? On les a demandés, on attend toujours ! Pour préserver efficacement la biodiversité marine, il faudrait mettre en place une surveillance régulière du lagon avec présence d'agents assermentés.

Agir contre la pollution des eaux du lagon, là encore notre demande récurrente lorsque l'on observe ce qui arrive par les buses d'eau « pluviale » ...

Cela signifie quoi « valoriser » ... la biodiversité marine pour la CIVIS ?

**11** Engager une réflexion sur la place et le rôle de la Réserve marine pour le territoire

La RNMR s'arrête à Etang-Salé.

Le lagon de Saint-Pierre est bien protégé réglementairement.

Il faudrait commencer à le protéger des braconniers, à ne plus le polluer, à sensibiliser aux bons comportements ... on a l'impression de radoter depuis des années, la CIVIS n'agit toujours pas.

Au CLSPD, devant toutes les autorités, y compris le président de la CIVIS, nous avons demandé la mise en place d'un référent Environnement, et de brigades « bleues » ;

Sans réponse ... alors le bla-bla ...

**12** Élaborer un plan de relance et de programmation des équipements de la pêche par filière

**13** Optimiser et moderniser le port Lislet Geoffroy de Saint-Pierre

**14** Lancer une étude d'opportunité/faisabilité d'une nouvelle infrastructure portuaire

**Ces propositions sont trop importantes au niveau sociétal, écologique, et économique, pour être balancées sans présentation détaillée à la population.**

**Attention : on l'a déjà dit et répété : c'est un non-sens écologique et une gabegie que ce projet de vouloir accueillir des croisiéristes à Saint-Pierre !**

**15** Accompagner le renouvellement des flottes de pêche sur le territoire

**16** Finaliser le projet d'aménagement de l'estuaire de la Rivière d'Abord et des rivages de Terre-Sainte

**17** Élaborer un schéma directeur de développement des équipements et des infrastructures maritimes du territoire

**18** Harmoniser les pratiques des usagers de la mer et de la plage

**Cela veut dire quoi ? On a déjà proposé une plage 0 sono, 0 mégot, 0 alcool.**

**19** Élaborer un plan de développement du tourisme nautique et de pêche

Nous souhaitons un tourisme « doux », le moins polluant possible et qui s'intègre avec l'environnement et la culture locale.  
Pas de jet-skis ultrabruyants, des pollueurs !

**20** Expérimenter la plongée au milieu des requins pour transformer une contrainte en atout (promouvoir la plongée découverte sur le territoire)

Avec nourrissage et attraction des requins ? Type de plongée totalement artificielle, présentant des risques prouvés pour les plongeurs et les requins eux-mêmes du fait de la modification du comportement de ces prédateurs.

On refuse ce genre de pratique sans aucune éthique !

**21** Accompagner le développement des balades en mer dans le Sud

**22** Accompagner le développement de la pêche au gros

**23** Promouvoir le Kitesurf

Ils se débrouillent très bien sans.

Par contre, il faut sensibiliser les pratiquants à l'impact environnemental.

(Ce que la CIVIS omet systématiquement !)

Pas question de marcher sur les coraux, même traitement que pour les braconniers, pas plus, pas moins !

**24** Aménager la plage de Ravine Blanche et l'arrière-plage

Concertation publique préalable au projet nécessaire.

Nous rappelons que tout projet en site naturel doit faire l'objet :

-D'une étude d'impact préalable

-D'un plan de suivi et d'entretien (ce que la CIVIS ne propose jamais !)

Une chose est sûre, il faut VEGETALISER les hauts de plage pour lutter contre l'érosion et prévenir les effets du changement climatique (arbres endémiques et indigènes adaptés à la zone)

**25** Lancer une étude d'opportunité sur le développement d'une filière thalassothérapie

Où ? Avec quel impact sur site ?

**26** Appréhender les besoins en espace de transformation des produits de la pêche par une offre immobilière adaptée

**27** Inciter et accompagner l'implantation sur le territoire d'un pôle d'expérimentation et de recherche sur la biodiversité marine

**28** Accompagner l'intégration de la station SEASOI au sein du pôle d'expérimentation et de recherche sur la biodiversité marine

SEASOI ? Qui connaît dans le grand public ? <http://www.seas-oi.fr/>

Il serait judicieux dans ce cas qu'elle partage ses informations au grand public.

**29** Accompagner l'intégration de la réserve marine au sein du pôle d'expérimentation et de recherche sur la biodiversité marine

**30** Créer un événementiel autour des TAAF

Pour la population Réunionnaise, les TAAF ne semblent pas s'être intégrés.

Suscitent-ils des vocations de Réunionnais diplômés, les Réunionnais ont-ils accès à des postes de responsabilité ou des postes subalternes ? La question se pose.

**31** Accompagner et accueillir le futur pôle scientifique mer océan indien (PSMOI)

**32** Accompagner l'organisation de classes de mer

Un réveil tardif. Mieux vaut tard que jamais, et là encore, des actes pas des mots.

Cela se prépare.

Où sont déjà les piscines pour apprendre à nager, tout le monde ne vit pas à proximité d'un lagon dans le territoire de la CIVIS.

**33** Promouvoir une course inter-îles de l'Océan Indien

**34** Élaborer un plan de gestion du risque requins

Depuis le temps ?

Comme nous l'avons déjà demandé lors du projet d'aménagement Entrée Ouest de Saint-Pierre, il faut, pour des raisons évidentes de sécurité, dissocier le trafic piétons du trafic vélo.

Et ne pas bétonner en haut de plage étant donné l'érosion littorale et les impacts prévisibles du changement climatique